

FEDERATION FRANCAISE DE WUSHU
arts énergétiques et martiaux chinois

REGLEMENT
DE LA COMMISSION SPECIALISEE
DES DUAN ET GRADES EQUIVALENTS
DE LA FFWaemc



2010

Terminologie

La loi du 16 juillet 1984 modifiée, dans son article 17-2, fait mention de l'appellation commission spécialisée des dan et grades équivalents (CSDGE). La seule obligation légale est d'utiliser cette terminologie pour désigner la CSDGE des arts martiaux chinois.

En conséquence, le règlement de délivrance de ces titres fera d'ores et déjà référence à l'appellation chinoise du terme dan : le duan dont la délivrance, au titre des grades équivalents, est soumise à la loi précitée.

Le wushu rassemble les arts énergétiques et martiaux chinois. Il présente trois voies distinctes : les arts martiaux chinois externes (wei jia) , les arts martiaux chinois internes (nei jia) et les arts énergétiques (qi gong). Les wei jia et les nei jia bénéficient du système des duan.



SOMMAIRE

CHAPITRE I - CSDGE : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

- I – CONTENU ET MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR 5
- II – ROLE DE LA COMMISSION 5
- III – COMPOSITION DE LA COMMISSION 6
- IV – FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION 6
- V – RECLAMATIONS 7
- VI – BUREAU DE LA CSDGE 7
- VII – ROLE DU RESPONSABLE NATIONAL DES GRADES 7
- VIII – LA COMMISSION D'ORGANISATION REGIONALE DES GRADES (CORG) 8
- IX – COMPETENCES RESPECTIVES DES COMMISSIONS 8

CHAPITRE II - CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DE PASSAGE DE DUAN

- I - CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION 9
- II - CONDITIONS SPECIFIQUES AUX LICENCIES FFWaemc 9
- III - CONDITIONS SPECIFIQUES AUX AUTRES POSTULANTS 9
- IV - DOSSIER DE CANDIDATURE 9
- V - CONDITIONS D'AGE 10
- VI – TEMPS DE PRATIQUE MINIMUM ENTRE CHAQUE PASSAGE DE DUAN 10
- VII - FREQUENCE DES PASSAGES DE DUAN 10
- VIII - AUTHENTIFICATION DES DUAN 11
- IX - BONIFICATIONS EN TEMPS DE PRATIQUE 11
- X – HAUTS GRADES (6EME DUAN ET AU-DESSUS) 13
- XI - PASSAGE DE GRADES EQUIPE DE FRANCE 13
- XII – GRADES EXCEPTIONNELS 13
- XIII - ÉVALUATION DES DUAN DANS LES DOM-TOM 13
- XIV - RECONNAISSANCE ET EQUIVALENCE DES DUAN 14

CHAPITRE III - JUGES DES EXAMENS DE DUAN

- I – CONSIDERATIONS GENERALES 15
- II – JUGES REGIONAUX 15
- III – JUGES NATIONAUX 15
- IV – JURY NATIONAL D'EXAMEN POUR L'EXAMEN DE 6EME DUAN 16

CHAPITRE IV – PRESENTATION DES PROGRAMMES TECHNIQUES 17

CHAPITRE V - PROGRAMME DES EXAMENS DE DUAN

- REGLES COMMUNES 18
- EXAMEN POUR L'OBTENTION DU 1ER DUAN 19
- EXAMEN POUR L'OBTENTION DU 2EME DUAN 23
- EXAMEN POUR L'OBTENTION DU 3EME DUAN 27
- EXAMEN POUR L'OBTENTION DU 4EME DUAN 31
- EXAMEN POUR L'OBTENTION DU 5EME DUAN 33
- EXAMEN POUR L'OBTENTION DU 6EME DUAN 35

ANNEXES

- ANNEXE 1 TAOLU : FORME FONDAMENTALE OU CONVENTIONNELLE 37
- ANNEXE 2 GONG FANG ET QIN NA 39
- ANNEXE 3 JI BEN GONG TECHNIQUE DE BASE 41
- ANNEXE 4 SANSHOU 42
- ANNEXE 5 QUELQUES ARMES DU KUNG-FU WUSHU 43
- ANNEXE 6 QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX STYLES DU KUNG FU WUSHU 44

ANNEXE 7 QUELQUES TECHNIQUES en wei kia (arts martiaux chinois externes) 46
ANNEXE 8 DÉCOUPAGE TERRITORIAL DES REGROUPEMENTS DE REGIONS 47
ANNEXE 9 REGLEMENTS SPECIFIQUES 48
ANNEXE 10 TEXTES OFFICIELS 49



FFW *Wushu*
arts énergétiques
et martiaux chinois

CHAPITRE I

CSDGE : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

I – CONTENU ET MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le présent règlement intérieur précise notamment :

- les modalités de fonctionnement de la commission,
- les conditions administratives de présentation aux épreuves,
- le contenu technique des épreuves,
- les modalités d'organisation, d'attribution et d'équivalence des Duan et grades équivalents du wu shu,
- les modalités de fonctionnement des commissions d'organisation des grades déconcentrées.

La présence de la moitié des membres de la commission est exigée pour modifier le règlement intérieur. Les décisions de modifier le règlement intérieur sont prises à la majorité des deux tiers des suffrages valablement exprimés.

La Direction Technique Nationale peut proposer à la commission de faire évoluer le règlement et le contenu des examens. Ses propositions seront inscrites à l'ordre du jour de la commission et soumises au vote de la CSDGE.

Les modifications concernant le présent règlement sont soumises au ministre chargé des sports qui les approuve par arrêté.

II – ROLE DE LA COMMISSION

La CSDGE a pour objet :

- De préserver la valeur pleine et entière des duan, dans leur progression, leur hiérarchie, leur harmonie afin de garantir les qualifications, responsabilités et représentations du wu shu,
- D'harmoniser les Duan,
- D'authentifier les Duan,
- D'examiner et délivrer les Duan,
- De susciter une adaptation continue de la réglementation des Duan en préservant les notions fondamentales et traditionnelles de ceux ci,
- De soumettre à l'approbation du ministre chargé des sports les conditions de délivrance des Duan,
- D'étudier tous les cas particuliers et de régler tout litige qui lui seraient soumis.
- D'organiser les passages de Duan.

La liste des membres pouvant siéger dans les jurys d'examens organisés par la CSDGE est fixée par la commission. Les membres du jury sont choisis, sur proposition des organismes concernés parmi :

- les représentants de la FFWaemc,
- les représentants des fédérations multisports, affinitaires, scolaires et universitaires,
- les représentants des organisations professionnelles.

Pour chaque examen et en fonction des besoins, le responsable national des grades désigne et convoque le jury. La composition du jury respectera autant que possible les équilibres de chaque catégorie de représentants tels que définis au sein de l'arrêté en date du 7 avril 2006. Le président de la CSDGE est membre de droit du jury.

III – COMPOSITION DE LA COMMISSION

Conformément à l'arrêté du 7 avril 2006, la CSDGE de la FFWaemc est composée de 10 membres :

- Un président désigné, après consultation de la FFWaemc, par le ministre chargé des sports ;
- Le directeur technique national ;
- 3 membres proposés par le comité directeur de la FFWaemc, dont un au moins est titulaire du Brevet d'Etat d'Éducateur Sportif, option Karaté spécialité kung fu ou du DEJEPS d'art martial chinois externe ;
- 3 membres désignés par les Fédérations Multisports, Affinitaires et Scolaires et Universitaires concernées ;
- 2 membres désignés par les organisations professionnelles d'enseignants les plus représentatives dans le wushu.

Les membres des 3e, 4e et 5e catégories doivent être titulaires du 6e duan ou d'un grade équivalent. Toutefois, en l'absence de membre remplissant cette condition, des membres titulaires d'un 5e duan ou d'un 4e duan ou d'un grade équivalent pourront être désignés.

Lorsque le directeur technique national (DTN) n'est pas titulaire au moins du 4e duan ou d'un grade équivalent, il assiste aux réunions de la commission spécialisée des dan et grades équivalents avec voix consultative. Le comité directeur de la FFWaemc désigne alors un membre ayant voix délibérative.

Dans l'hypothèse où le ministre chargé des sports n'a pas procédé à la désignation d'un agent exerçant les missions de DTN auprès de la fédération, le comité directeur de la FFWaemc désigne alors un membre ayant voix délibérative.

Peut être invitée aux séances de la CSDGE toute personne susceptible d'aider au fonctionnement de la commission.

Le ministre chargé des sports peut mettre fin aux fonctions des membres de la commission :

- D'office en cas de non respect de la réglementation des Duan,
- Sur demande motivée de la CSDGE de la FFWaemc,
- A partir du moment où un membre, désigné par les fédérations multisports, affinitaires et scolaires et universitaires ou par les organisations professionnelles d'enseignants cesse ou est démis de ses fonctions au sein de la fédération ou de l'organisme concerné, ce membre cesse de plein droit ses fonctions au sein de la CSDGE.

IV – FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

La commission se réunit au moins deux fois par an sur proposition de son président ou sur demande d'un tiers au moins de ses membres.

L'ordre du jour est fixé par le bureau de la commission.

Seuls les points inscrits à l'ordre du jour sont étudiés par la commission.

La convocation, l'ordre du jour et les documents nécessaires à l'information des membres de la commission sont envoyés à ceux-ci dix jours avant la date de réunion de la commission par courrier postal ou électronique.

La Commission se réunit valablement en la présence de la moitié de ses membres.

S'il n'est pas disposé autrement au sein du présent règlement, les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés.

En cas de partage égal des voix, un second vote est organisé après une nouvelle discussion.

En cas de nouveau partage égal des voix, celle du président de la CSDGE devient prépondérante. Les votes par procuration ou par correspondance ne sont pas acceptés.

V – RECLAMATIONS

Le candidat qui entend contester les résultats d'un passage de Duan doit, dans le délai de trente jours à compter du jour de la publication des résultats d'examen, les déférer au président de la CSDGE préalablement à tout autre recours. Le président de la CSDGE dispose d'un délai de 30 jours francs à compter de la réception du recours pour répondre par décision motivée. L'absence de réponse dans ce délai vaut décision de rejet.

Toute réclamation est adressée au président de la CSDGE par voie de lettre recommandée avec accusé de réception. Cette réclamation doit mentionner le nom, le domicile ainsi que l'exposé des faits, les moyens et conclusions de la personne qui dépose le recours.

La procédure est exclusivement écrite.

VI – BUREAU DE LA CSDGE

Il est mis en place un bureau pour répondre à l'ensemble des attributions de la CSDGE. Il est l'organe administratif de la CSDGE. Il est composé :

- du Président de la commission,
- du DTN de la FFWaemc
- d'un secrétaire désigné par la commission.
- d'un membre choisi parmi les représentants non issus de la FFWaemc.

Le bureau est désigné, lors de chaque saison sportive, au cours de la première réunion de la CSDGE. La durée de son mandat est d'une saison sportive.

Les attributions du bureau sont les suivantes :

- Fixation de l'ordre du jour de la commission,
- Expédition des affaires courantes,
- Tenue des archives, enregistrement et authentification des résultats aux examens,
- Vérification des dossiers de candidature,
- Courriers,
- Préparation des réunions,
- Procès-verbaux,
- Élaboration de documents,

VII – ROLE DU RESPONSABLE NATIONAL DES GRADES

Le responsable national des grades est nommé par le comité directeur fédéral, sur proposition de la CSDGE. Ses attributions sont les suivantes :

- Il organise le recrutement par voie d'appel à candidature des juges des grades,
- Il organise les stages de qualification, de formation initiale et continue des juges des grades et désigne à cet effet les intervenants techniques,
- Il tient à jour la liste des juges des grades,
- Il établit les convocations des juges des grades pour les examens nationaux et régionaux,
- Il valide les comptes-rendus de passage de grade, avant de les adresser au bureau de la CSDGE,
- Il assiste, en principe, aux examens de grades,
- Il s'assure que chaque CORG organise au moins, un stage informatique annuel.

VIII – LA COMMISSION D'ORGANISATION REGIONALE DES GRADES (CORG)

Dans chaque comité régional (dont la délimitation est fixée en annexe du présent règlement) est mise en place une commission d'organisation régionale des grades (CORG).

Elle est composée :

- d'un responsable régional des grades, nommé par le président du comité régional sur la liste proposée par la CSDGE pour la région,
- du président du comité régional ou son représentant nommé par le bureau régional,

Le mandat des membres composant la CORG prend fin sur décision de la CSDGE prise à la majorité des 2 tiers des suffrages valablement exprimés.

Le responsable régional des grades est notamment chargé :

- d'encadrer l'organisation de l'ensemble des examens,
- de s'assurer que les examens sont organisés dans des structures neutres et parfaitement adaptées aux conditions d'hygiène et de sécurité en vigueur,
- de convoquer la CORG,
- d'assurer le suivi de la formation des juges,
- de proposer à la CSGDE la composition des jurys d'examen qui doivent être titulaires du grade minimum requis,
- de répartir les membres du jury sur les tables d'examen, en respectant les groupes de disciplines.

Si nécessaire, le responsable des grades peut s'adjoindre les services d'un secrétaire.

Le secrétaire de CORG est chargé du suivi administratif des candidats et des examens. Il est chargé de rassembler les inscriptions des candidats et de veiller à l'envoi des convocations aux membres de la CORG, aux candidats et aux membres du jury.

Les tables d'examen sont composées

- de 3 membres d'un grade supérieur ou égal au grade examiné pour les wei jia.
- de 5 membres d'un grade supérieur ou égal au grade examiné pour les nei jia.

Le responsable régional des grades pourra proposer des suppléants chargés de pallier l'absence ou le retrait d'un ou de plusieurs membres d'une table d'examen. Ces suppléants sont désignés parmi les membres inscrits sur la liste des membres établie par la CORG.

Le membre du jury qui, lors du passage d'un candidat, estime en conscience devoir s'abstenir se fait remplacer par un suppléant que désigne le responsable régional des grades.

IX – COMPETENCES RESPECTIVES DES COMMISSIONS

- Les Commissions d'organisation régionales des grades (CORG) sont compétentes pour les passages de 1^{er} et 2^{ème} Duan.

- La Commission spécialisée des dan et grades équivalents (CSDGE) de la FFWaemc est compétente pour les passages des Duan supérieurs au 2^{ème}.

En cas d'insuffisance du nombre de candidats, un regroupement des candidats dépendant de différents ressorts géographiques pourra être opéré sur décision du Bureau de la CSDGE.

CHAPITRE II

CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DE PASSAGE DE DUAN

I - CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Tout candidat à un passage de duan relevant de la CSDGE de la FFWaemc doit :

- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition douce du wushu datant de moins de 60 jours avant le début de la saison sportive. Ce certificat médical, valable pour l'ensemble de la saison sportive, doit être établi conformément aux dispositions en vigueur (notamment article L3621-1 et suivants du Code de la Santé Publique),
- S'acquitter d'un droit de présentation visant à couvrir les frais d'organisation et de gestion administrative. Le montant de ce droit de présentation, fixé par le comité directeur de la FFWaemc, couvre la participation du candidat au passage d'une session d'examen.
- Attester du temps de pratique prévu au sein du présent règlement
- Répondre aux conditions d'âge fixées au sein du présent règlement
- A partir du 2^{ème} duan, il faut que le grade précédent ait été authentifié et que le délai de pratique minimum exigé entre chaque duan soit révolu. La liste des grades officiels tenue par la CSDGE de la FFWaemc est la liste de référence.
- Deux enveloppes timbrées à l'adresse du candidat dont une format A4.

II - CONDITIONS SPECIFIQUES AUX LICENCIES FFWAEMC

En plus des conditions générales précitées ou en rappel de celles-ci, les candidats titulaires de la licence FFWaemc de la saison sportive en cours doivent :

- Posséder le passeport sportif de la FFWaemc dûment renseigné.
- Justifier du temps de pratique minimum défini au sein du présent règlement (justification notamment par la présentation du passeport validé par les timbres de licence dont celui de la saison sportive en cours).

III - CONDITIONS SPECIFIQUES AUX AUTRES POSTULANTS

En plus des conditions générales précitées ou en rappel de celles-ci, les postulants doivent :

- Justifier du temps de pratique minimum défini au sein du présent règlement (notamment par la présentation de trois timbres de licence, de 3 saisons sportives différentes, de la (ou des) fédération(s) concernée(s)).
- Posséder le carnet des grades. Le carnet des grades est délivré par la FFWaemc. Au sein du carnet des grades, authentifié par la signature du président de la FFWaemc, doit figurer la photo d'identité du candidat.

IV - DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats doivent se présenter dans le ressort géographique (région) dans lequel ils sont licenciés (ou, à défaut, dans celui où ils ont fixé leur domicile principal).

Les candidats devront impérativement faire parvenir un dossier d'inscription au responsable de CORG, qui avisera le président du comité régional, au plus tard 15 jours francs avant la date d'examen.

Pour les examens organisés par la CSDGE, les dossiers sont à envoyer au siège de la FFWaemc.

En cas d'envoi tardif, le dossier est automatiquement inscrit à la session suivante,

Le dossier de candidature doit être conforme au dossier de candidature type établi par le bureau de la CSDGE et doit comprendre :

- Un formulaire d'inscription rempli lisiblement,
- Une photo d'identité,
- Une autorisation parentale pour le pratiquant mineur,
- Les photocopies de la page d'identité et de la page d'authentification des grades du passeport sportif fédéral ou du carnet de grades,
- S'il y a lieu, une attestation permettant d'obtenir des bonifications,
- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du wushu en compétition, établi moins de 60 jours avant le début de la saison sportive. Ce certificat est valable pour l'ensemble de la saison sportive en cours,
- Le montant des frais d'inscription,
- Deux enveloppes timbrées à l'adresse du candidat dont une format A4.

Le dossier de candidature n'est valable que pour un seul et unique examen. En conséquence, les candidats ayant obtenu une ou deux U.V lors de l'examen précédent devront reconstituer leur dossier lors d'un passage ultérieur.

V - CONDITIONS D'AGE MINIMUM

Pour se présenter à l'examen du :

- 1^{er} duan, les candidats devront être âgés de 16 ans au jour de l'examen,
- 2^{ème} duan, les candidats devront être âgés de 18 ans au jour de l'examen,
- 3^{ème} duan, les candidats devront être âgés de 21 ans au jour de l'examen,
- 4^{ème} duan, les candidats devront être âgés de 25 ans au jour de l'examen,
- 5^{ème} duan, les candidats devront être âgés de 30 ans au jour de l'examen,
- 6^{ème} duan, les candidats devront être âgés de 41 ans au jour de l'examen,
- 7^{ème} duan, les candidats devront être âgés de 51 ans au jour de l'examen

VI – TEMPS DE PRATIQUE MINIMUM ENTRE CHAQUE PASSAGE DE DUAN

Un temps de pratique minimum entre chaque passage de duan est nécessaire. Il est notamment attesté par les timbres de licence que présente le pratiquant. Ce temps de pratique ne peut être inférieur à :

- 3 ans pour prétendre au passage du 1^{er} duan,
- 2 ans entre le passage du 1^{er} duan et celui du 2^{ème} duan,
- 3 ans entre le passage du 2^{ème} duan et celui du 3^{ème} duan,
- 4 ans entre le passage du 3^{ème} duan et celui du 4^{ème} duan,
- 5 ans entre le passage du 4^{ème} duan et celui du 5^{ème} duan,
- 10 ans entre le passage du 5^{ème} duan et celui du 6^{ème} duan,
- A partir du 7^{ème} duan, aucun temps de pratique minimum n'est exigé

VII – FREQUENCE DES PASSAGES DE DUAN

Les examens pour l'obtention des premier et deuxième duan seront inscrits au calendrier régional. Leur fréquence sera de 2 fois par saison sportive.

Les examens pour l'obtention des troisième, quatrième et cinquième duan seront inscrits au calendrier national. Leur fréquence sera de 2 fois par saison sportive.

La date de l'examen de 6^{ème} duan sera inscrite au calendrier national. Sa fréquence sera d'une fois par saison sportive.

VIII - AUTHENTIFICATION DES DUAN

Pour être valables, les duan doivent :

- Être authentifiés par la CSDGE de la FFWaemc,
- Être inscrits au fichier national des grades tenu par la FFWaemc.

La date officielle du grade est celle qui est inscrite au fichier national. En outre, le passeport ou le carnet de grades doit être dûment rempli et signé. Les résultats enregistrés doivent y figurer, ainsi que la photo du détenteur.

Les prix des passeports, des carnets de grades et le montant du droit de présentation sont fixés par le comité directeur de la FFWaemc.

IX - BONIFICATIONS EN TEMPS DE PRATIQUE

Sur présentation de justificatifs, des bonifications de temps de pratique peuvent être accordées à des pratiquants de wushu pouvant attester d'un niveau remarquable de pratique, de connaissance ou de dévouement par leur rayonnement et leurs actions à la cause du wushu.

Ces bonifications consistent en une diminution du temps requis pour accéder au grade supérieur. Elles sont obtenues sur présentation d'un dossier conforme au dossier type élaboré par le bureau de la CSDGE. Ce dossier comporte les attestations des titres et fonctions dont se prévaut le candidat. Le Directeur Technique National de la FFWaemc, ou le président de la CSDGE, au vu de ces pièces, délivre une attestation ouvrant droit aux bonifications.

Les bonifications ne sont pas cumulables et ne peuvent être accordées qu'à une seule occasion.

Les demandes de bonification en temps de pratique doivent être envoyées au Président de la CSDGE au plus tard 60 jours avant le passage d'examen.

Pour ces bonifications, il sera fait application des dispositions suivantes.

HORS CLASSE

Entrent dans cette catégorie :

- o Les champions du monde IWUF
- o Les responsables de la direction technique nationale pouvant justifier d'un minimum de 10 ans de services

CATEGORIE A

Entrent dans cette catégorie :

- o Les médaillés des championnats du monde seniors IWUF
- o Les champions d'Europe seniors EWUF
- o Les arbitres mondiaux IWUF en activité depuis 5 ans
- o Les membres d'une commission de la fédération mondiale officielle en activité au moins depuis 4 ans
- o Les membres du comité directeur national
- o Les responsables de la direction technique nationale pouvant justifier d'un minimum de 6 ans de services

- Les Brevetés d'État 2ème degré et les DEJEPS justifiant d'au moins 20 ans d'enseignement effectif.

CATEGORIE B

Entrent dans cette catégorie :

- Les médaillés des championnats d'Europe seniors EWUF
- Les juges mondiaux et les arbitres internationaux IWUF en activité depuis 4 ans
- Les membres d'une commission de la fédération européenne officielle en activité depuis 4 ans
- Les brevetés d'État 2ème degré et les DEJEPS,
- Les brevetés d'État 1er degré et les CQP justifiant d'au moins 20 ans d'enseignement effectif.

CATEGORIE C

Entrent dans cette catégorie :

- Les arbitres nationaux en activité depuis au moins 4 ans
- Les présidents de comités régionaux en activité
- Les juges nationaux de grades en activité depuis au moins 4 ans

BONIFICATIONS : TABLEAUX RECAPITULATIFS

	1er à 2ème duan	2ème à 3ème duan	3ème à 4ème duan	4ème à 5ème duan	5ème à 6ème duan
Age plancher	18 ans	21 ans	25 ans	30 ans	41 ans
Temps minimum de gradation					25 ans de pratique
NON CLASSES	2 ans de 1er duan	3 ans de 2ème duan	4 ans de 3ème duan	5 ans de 4ème duan	10 ans de 5ème duan
CATEGORIE C	Pas de bonifications	6 mois	6 mois	6 mois	9 ans de 5ème duan
CATEGORIE B		1 an	1 an	1 an	8 ans de 5ème duan
CATEGORIE A		1 an 6 mois	1 an 6 mois	1 an 6 mois	7 ans de 5ème duan
HORS CLASSE		DECISION DE LA CSDGE			

X – HAUTS GRADES (6^{ème} DAN et au-dessus)

Pour pouvoir accéder au grade de 6^{ème} duan, le candidat doit justifier d'un minimum de 25 ans de pratique depuis l'obtention du grade de 1er duan et ceci quelles que soient ses possibilités de bonification. Il doit en outre remplir les conditions de temps de pratique dans le 5^{ème} duan.

Il peut alors faire acte de candidature auprès de la CSDGE en déposant avant la fin de l'année civile

- un dossier de candidature conforme au modèle établi par le bureau de la CSDGE,
- Un mémoire établi en 3 exemplaires et rédigé avec l'aide d'un directeur de mémoire titulaire d'un 6^{ème} Duan minimum. Le thème du mémoire aura dû être préalablement validé par la CSDGE

Si la CSDGE estime que la candidature est manifestement irrecevable, elle rejette celle-ci.

Si la candidature est jugée recevable, le candidat devra faire parvenir son mémoire au minimum 30 jours francs avant la date de l'examen. Puis il soutiendra son mémoire et accomplira un test technique dont le contenu est fixé au sein du présent règlement. Après délibération, les membres du jury plénier décident de l'acceptation ou du refus de l'accession au grade de 6^{ème} duan.

Pour pouvoir accéder aux grades supérieurs au 6^{ème} duan, le candidat doit faire acte de candidature auprès de la CSDGE en déposant un dossier de candidature conforme au modèle établi par la CSDGE. La CSDGE avise le Bureau fédéral de cette candidature.

Si la CSDGE estime que la candidature est manifestement irrecevable, elle rejette celle-ci.

Si la candidature est jugée recevable, la CSDGE décide de l'acceptation ou du refus de l'accession au duan supérieur. Cette décision est prise à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés. Le vote a lieu à bulletins secrets.

XI - PASSAGE DE GRADES EQUIPE DE FRANCE

En raison des contraintes liées à leur appartenance à l'Equipe de France, les sportifs sélectionnés pourront bénéficier de dates d'examen adaptées.

Ces examens de duan, réservés aux membres de l'Equipe de France, sont organisés à la demande du Directeur Technique National, et sous la responsabilité de la CSDGE. Le jury est composé de 3 membres désignés par la CSDGE.

Ces examens ne peuvent aller au-delà du 3^{ème} duan et doivent respecter le présent règlement.

XII – GRADES EXCEPTIONNELS

Pourront notamment déposer un dossier de candidature en vue de la délivrance d'un grade à titre exceptionnel :

Les personnes ayant rempli des fonctions ou ayant rendu des services exceptionnels à la cause du wushu.

Les candidats à l'obtention d'un duan à titre exceptionnel doivent retirer un dossier de candidature auprès de la CSDGE. Ce dossier, dûment complété et auquel sera joint l'ensemble des justificatifs nécessaires, sera transmis par le candidat à la CSDGE, au CORG de sa région et au président du comité régional de son club d'appartenance pour avis.

La décision de la CSDGE est prise à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés. Il ne peut être obtenu plus d'un grade à titre exceptionnel.

XIII - ÉVALUATION DE DUAN DANS LES DOM-TOM

Dans les départements et territoires d'outre mer, un membre pour chaque groupe de discipline désignés en son sein par la CSDGE, accompagnés du Directeur Technique National de la FFWaemc ou de son représentant, seront chargés de toute évaluation de Duan et grades équivalents à partir du 3^{ème} Duan et jusqu'au 5^{ème} Duan inclus.

XIV - RECONNAISSANCE ET EQUIVALENCE DES DUAN

Tout candidat à l'obtention d'un duan par équivalence doit, au minimum, remplir les conditions d'âge et de temps de pratique telles que fixées au sein du présent règlement. De plus, les candidats étrangers doivent justifier d'une carte de séjour temporaire, d'une carte de résident ou d'un certificat de résidence en cours de validité.

L'équivalence de duan dépend d'une décision individuelle de la CSDGE. Les décisions de la CSDGE relatives aux équivalences de duan sont prises à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés. Le vote a lieu à bulletin secret.

Pour être recevable une demande d'équivalence doit porter sur un grade délivré par une fédération nationale affiliée à la fédération mondiale de wushu (IWUF).

La date d'obtention qui sera prise en compte et portée dans le fichier des duan sera la date portée sur l'attestation de la fédération d'origine.

Les demandes d'équivalence de grade sont formulées auprès de la CSDGE et doivent être accompagnées d'un dossier type fourni par la CSDGE auquel doivent être notamment jointes les pièces suivantes:

- Une fiche descriptive avec photo d'identité,
- Une attestation officielle de grade délivrée par une fédération nationale membre de l'IWUF.
- Une copie du diplôme délivré par la fédération nationale membre de l'IWuF

Il ne peut être obtenu plus d'une reconnaissance ou équivalence d'un Dan ou grade équivalent.



CHAPITRE III

JUGES DES EXAMENS DE DUAN

I- CONSIDERATIONS GENERALES

Les juges des examens de duan sont classés en deux catégories : national et régional. Cette qualité est validée par le responsable national des grades.

Les juges sont répertoriés au niveau national pour les juges nationaux et régionaux.

La qualité de juge doit être portée sur le passeport sportif.

Nul ne peut faire partie, à quelque niveau que ce soit, d'un jury d'examen de duan, s'il ne possède pas la qualité requise (authentification sur le passeport sportif ou sur le carnet des grades de sa qualité de juge d'examen de Duan).

Dans le cas de deux absences consécutives à une convocation, et sauf raisons exceptionnelles dument justifiées, ils seront retirés de la liste annuelle des juges.

II – JUGES REGIONAUX

- Juge pour l'examen du 1er duan : pour accéder à ce titre, il faut être au minimum 2ème duan.
- Juge pour l'examen du 2ème duan : pour accéder à ce titre, il faut être au minimum 3ème duan.

Les postulants à la fonction de juge régional doivent participer avec succès à un stage de qualification organisé par la CSDGE.

Dans un but d'harmonisation des examens de grades, ces juges doivent obligatoirement suivre avec succès un stage annuel de recyclage. A l'issue de la formation, le responsable des grades constitue une liste pour la saison sportive.

Ils peuvent être appelés, en cas de besoin, à siéger dans une autre zone que celle de leur région d'appartenance, sur demande du responsable national des grades.

III – JUGES NATIONAUX (EXAMEN DES 3ème , 4ème ET 5ème DUAN)

- Juge pour l'examen du 3ème duan : pour accéder à ce titre, il faut être au minimum 4ème duan.
- Juge pour l'examen du 4ème duan : pour accéder à ce titre, il faut être au minimum 5ème duan.
- Juge pour l'examen du 5ème duan : pour accéder à ce titre, il faut être au minimum 6ème duan.

Les postulants à la fonction de juge national doivent participer avec succès à un stage de qualification organisé par la CSDGE.

Les juges nationaux doivent obligatoirement suivre un stage national annuel de recyclage organisé par la CSDGE. A l'issue de la formation, le responsable des grades constitue une liste pour la saison sportive.

IV – JURY NATIONAL D'EXAMEN POUR L'EXAMEN DE 6^{ème} DUAN

Le jury est composé du Président de la CSDGE et de membres titulaires au moins du 6^{ème} duan désignés par la CSDGE.



FF

Wushu

arts énergétiques
et martiaux chinois

CHAPITRE IV

Présentation des programmes techniques.

Le cadre des épreuves technique est spécifique à chacune des voies du wushu .

Au sein de chacune de ces voies, chaque discipline adapte les épreuves à ses spécificités.

Il n'est pas possible de changer de voie en cours de progression : l'entrée dans une nouvelle voie se fait au 1er duan.

Les jurys sont composés de gradés dans la voie jugée.

L'adjonction d'une nouvelle discipline dans le système des grades est conditionnée à l'approbation préalable du comité directeur de la FFWaemc sur avis du Conseil Technique Paritaire.

Elle fait l'objet d'un règlement technique des grades propre à cette discipline, en accord avec le cadre défini pour la voie du groupe de disciplines dont elle relève (annexe 9). Ce règlement est approuvé par la CSDGE.



CHAPITRE V

PROGRAMME DES EXAMENS DE DUAN DE KUNG FU (Voie des wei jia)

REGLES COMMUNES

Du premier au troisième duan, le candidat pourra choisir entre deux formes d'examen :

La voie traditionnelle

composée de trois unités de valeur (U.V.) : TAO LU, GONG FANG et SANSHOU

La voie moderne

composée de trois unités de valeur (U.V.) : TAO LU, JI BEN GONG et SANSHOU

A partir du quatrième duan, la commission a jugé qu'il n'était pas possible d'accéder à un haut grade sans maîtriser les aspects fondamentaux des arts martiaux que représentent les combats conventionnels. Aussi, pour les quatrième et cinquième duan il est proposé une voie unique. Enfin le sixième duan, représentant un aboutissement sur le plan technique, il est plus demandé un travail de réflexion sur sa propre pratique.

A chaque niveau, les unités de valeur, bien qu'indépendantes, forment un même examen, ce qui conduit aux situations suivantes :

- au premier passage le candidat doit présenter les 3 U.V. Chaque U.V. est acquise définitivement pour le candidat ayant obtenu la note minimale requise.
- en cas d'échec total ou partiel, il devra présenter l'ensemble ou les U.V. qui lui manquent lors d'un passage suivant.

Le règlement et le contenu de l'examen sont identiques pour les hommes et les femmes. Le jury tiendra compte de l'âge du candidat dans l'évaluation de la prestation technique.

TENUE

Le candidat devra porter une tenue chinoise d'école impeccable (constituée d'une veste et d'un pantalon).

Pour le premier duan, le candidat devra porter une ceinture de type kung fu.

Les chaussures à semelles souples sont admises avec des chaussettes de couleur blanche sauf pour l'UV SANSHOU qui se pratiquera obligatoirement pieds nus, ainsi que pour l'U.V. Gong Fang.

Pour l'UV SANSHOU se munir des protections suivantes :

- protège dents
- gants de sanda
- protège-tibias/pieds pour les 16 à 18 ans uniquement
- coquille
- protège poitrine pour les féminines

EXAMEN POUR L'OBTENTION DU 1er DUAN

VOIE TRADITIONNELLE

UV1 /50 TAO LU	UV2 /20 GONG FANG	UV3 /30 SANSHOU
<p>Un tao lu libre sans armes/10</p> <p>Un tao lu imposé tiré au sort sans armes/20 <i>Le candidat fourni une liste de 3 tao lu de son école lors de son inscription au passage de grade. Les tao lu devront avoir une durée minimale hors salut de 25 secondes environ.</i></p>	<p>6 attaques de poings en avançant 3 à droite et 3 à gauche</p> <p><i>L'attaque et le niveau sont demandées par le jury</i> <i>Le candidat devra contrer une fois en :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> _ Poing/paume QUAN/ZHANG _ pied TUI _ balayage _ QIN NA <p><i>Deux contres seront laissés à l'initiative du candidat</i></p>	<p>2 combats arbitrés de deux minutes sans comptabilisation de points</p> <p><i>Avec protections selon règlement fédéral en vigueur (protections fournies par le candidat)</i></p>
<p>Fang fa Explication martiale Tao lu /20</p> <p><i>Le candidat explique par la démonstration une séquence du tao lu libre entre 3 et 5 mouvements La séquence est déterminée par les membres du jury. Le candidat choisi le nombre de plastrons nécessaires à la réalisation de sa prestation qu'il effectue immédiatement</i></p>	<p>4 attaques de jambes arrière en avançant 2 à droite et 2 à gauche</p> <p><i>L'attaque et le niveau sont demandées par le jury</i> <i>Le candidat contre librement</i></p>	
<p>UV validée Si 25 / 50</p>	<p>UV validée Si 10 / 20</p>	<p>UV validée Si 15 / 30</p>

VOIE MODERNE

UV1 /50 TAO LU	UV2 /20 JI BEN GONG	UV3 /30 SANSHOU
<p>Un tao lu libre sans arme/10</p> <p>Un tao lu imposé tiré au sort sans arme/20</p> <p><i>Le candidat fourni une liste de 3 tao lu de son école lors de son inscription au passage de grade. Les tao lu devront avoir une durée minimale hors salut de 25 secondes environ.</i></p>	<p>Wu Pu Quan</p> <p>3 attaques membres supérieurs et 3 attaques membres inférieurs à partir des positions de bases, en déplacement sur 3 pas</p> <p><i>Les techniques sont demandées par le jury</i></p>	<p>2 combats arbitrés de deux minutes sans comptabilisation de points</p> <p><i>Avec protections selon règlement fédéral en vigueur (protections fournies par le candidat)</i></p>
<p>Fang fa</p> <p>Explication martiale Tao lu /20</p> <p><i>Le candidat explique par la démonstration une séquence du tao lu libre entre 3 et 5 mouvements La séquence est déterminée par les membres du jury.</i></p> <p><i>Le candidat choisi le nombre de plastrons nécessaires à la réalisation de sa prestation qu'il effectue immédiatement</i></p>	<p>Un enchaînement libre de 3 mouvements, comprenant une difficulté (balayage à 360° ou équilibre sur une jambe à réception d'un des sauts, ...)</p> <p><i>Le candidat présente l'enchaînement de son choix</i></p>	
<p>UV validée</p> <p>Si 25 / 50</p>	<p>UV validée</p> <p>Si 10 / 20</p>	<p>UV validée</p> <p>Si 15 / 30</p>

Pour obtenir le 1er Duan, le candidat devra obtenir la note minimale dans chacune des 3 unités de valeur (UV) : TAO LU, SANSHOU et GONG FANG ou JI BEN GONG en fonction de l'option, traditionnelle ou moderne, choisie.

UV COMMUNES

UV1 : TAO LU

Noté sur 50 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 25/50.

Lors de son inscription, le candidat remet une liste de 3 tao lu sans arme différents.

Les tao lu devront avoir une durée minimale hors salut de 25 secondes environ.

Le candidat devra exécuter :

- 1 tao lu qu'il choisit librement au sein de sa liste (tao lu libre, noté sur 10).
- 1 tao lu tiré au sort parmi les autres tao lu de sa liste (tao lu imposé, noté sur 20).

Fang fa (explication martiale du tao lu), noté sur 20

Le candidat explique par la démonstration une séquence de son tao lu libre entre 3 et 5 mouvements. La séquence est déterminée par les membres du jury. Le candidat choisit le nombre de plastrons nécessaires à la réalisation de sa prestation qu'il effectue immédiatement.

UV 3 : SANSHOU

Noté sur 30 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 15/30.

Il n'existe pas de catégorie de poids mais les candidats sont désignés, dans la mesure du possible, de telle sorte que les écarts de poids entre les candidats ne soient pas trop importants.

Le système d'arbitrage est celui des règlements fédéraux en vigueur. Les protections sont obligatoires. La durée des combats est de 2 minutes effectives (le chronomètre étant arrêté à chaque fois que l'arbitre annonce « ting »)

Chaque candidat effectue 2 assauts. Les candidats de moins de 18 ans ne pourront combattre que dans des poules réservées aux candidats de même âge.

UV OPTIONNELLE

UV 2 voie traditionnelle

GONG FANG

Noté sur 20 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 10/20.

Le test est composé des 10 attaques dont :

- 6 attaques de poing. Le candidat devra contrer une fois par une technique poing/paume (QUAN/ZHANG), une fois par une technique de pied (TUI), une fois par une technique de balayage, une fois par une technique de saisie/clef (QIN NA), deux contre-attaques seront laissés à l'initiative du candidat.
- 4 attaques de pieds. Le candidat contre librement.

L'attaque et le niveau d'attaque seront demandés par le jury. Les attaques doivent être rapides et incisives.

Ou

UV 2 voie moderne

JI BEN GONG

Noté sur 20 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 10/20.

Wu Pu Quan

3 attaques membres supérieurs et 3 attaques membres inférieurs à partir des positions de bases, en déplacement sur 3 pas

Les techniques sont demandées par le jury

Un enchaînement libre de 3 mouvements, comprenant une difficulté (balayage à 360° ou équilibre sur une jambe à réception d'un des sauts, ...).

Le candidat présente l'enchaînement de son choix



EXAMEN POUR L'OBTENTION DU 2ème DUAN

VOIE TRADITIONNELLE

UV1 /50 TAO LU	UV2 /20 GONG FANG	UV3 /30 SANSHOU
<p>Un tao lu libre avec arme au choix/20</p> <p>Un tao lu imposé tiré au sort sans arme/20</p> <p><i>Le candidat fourni une liste de 4 tao lu de son école dont un avec arme (tao lu libre) lors de son inscription au passage de grade. Les tao lu devront avoir une durée minimale hors salut de 25 secondes environ.</i></p>	<p>6 attaques de poings en avançant 3 à droite et 3 à gauche</p> <p><i>L'attaque et le niveau sont demandées par le jury</i></p> <p><i>Sur les attaques de poing, le candidat devra contrer une fois en :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>_ Poing QUAN</i> <i>_ paume ZHANG</i> <i>_ pied TUI</i> <i>_ balayage</i> <i>_ projection SHUAI</i> <i>_ QIN NA</i> 	<p>2 combats arbitrés de deux minutes sans comptabilisation de points</p> <p><i>Avec protections selon règlement fédéral en vigueur (protections fournies par le candidat)</i></p>
<p>Fang fa</p> <p>Explication martiale tao lu /10</p> <p><i>Le candidat explique par la démonstration une séquence du tao lu imposé entre 3 et 5 mouvements La séquence est déterminée par les membres du jury.</i></p> <p><i>Le candidat choisi le nombre de plastrons nécessaires à la réalisation de sa prestation qu'il effectue immédiatement</i></p>	<p>4 attaques de jambes arrière en avançant 2 à droite et 2 à gauche</p> <p><i>L'attaque et le niveau sont demandées par le jury</i></p> <p><i>Sur les attaques de jambes, le candidat devra contrer une fois en :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>_ Poing QUAN</i> <i>_ paume ZHANG</i> <i>_ pied TUI</i> <i>_ saisie suivie d'une action au choix du candidat</i> 	
<p>UV validée Si 25 / 50</p>	<p>UV validée Si 10 / 20</p>	<p>UV validée Si 15 / 30</p>

VOIE MODERNE

UV1 /50 TAO LU	UV2 /30 JI BEN GONG	UV3 /20 SANSHOU
<p>Un tao lu libre avec arme au choix/20</p> <p>Un tao lu imposé tiré au sort sans arme/20</p> <p><i>Le candidat fourni une liste de 4 tao lu de son école dont un avec arme (tao lu libre) lors de son inscription au passage de grade Les tao lu devront avoir une durée minimale hors salut de 25 secondes environ.</i></p>	<p>Wu Pu Quan aller et retour en dynamique</p> <p>3 attaques membres supérieurs et 3 attaques membres inférieurs à partir des positions de bases, en déplacement sur 3 pas</p> <p><i>les techniques sont demandées par le jury</i></p>	<p>2 combats arbitrés de deux minutes sans comptabilisation de points</p> <p><i>Avec protections selon règlement fédéral en vigueur (protections fournies par le candidat)</i></p>
<p>Fang fa Explication martiale tao lu /10</p> <p><i>Le candidat explique par la démonstration une séquence du tao lu imposé entre 3 et 5 mouvements La séquence est déterminée par les membres du jury. Le candidat choisi le nombre de plastrons nécessaires à la réalisation de sa prestation qu'il effectue immédiatement</i></p>	<p>Un enchaînement libre de 3 mouvements, comprenant une difficulté (balayage à 360° ou équilibre sur une jambe à réception d'un des sauts, ...)</p> <p>Un Ji Ben Gong d'une arme courte, puis d'une arme longue de 3 mouvements différents minimum présentant les fondamentaux de chaque arme</p> <p><i>Le candidat présente les enchaînements de son choix</i></p>	
<p>UV validée Si 25 / 50</p>	<p>UV validée Si 15 / 30</p>	<p>UV validée Si 10 / 20</p>

Pour obtenir le 2ème Duan, le candidat devra obtenir la note minimale dans chacune des 3 unités de valeur (UV) : TAO LU, SANSHOU et GONG FANG ou JI BEN GONG en fonction de l'option, traditionnelle ou moderne, choisie.

UV COMMUNES

UV1 : TAO LU

Noté sur 50 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 25/50.

Lors de son inscription, le candidat remet une liste de 4 tao lu de son école dont 1 avec arme, différents.

Les tao lu devront avoir une durée minimale hors salut de 25 secondes environ.

Le candidat devra exécuter :

- • 1 tao lu avec arme au sein de sa liste (tao lu libre, noté sur 20).
- • 1 tao lu sans arme tiré au sort parmi les autres tao lu de sa liste (tao lu imposé, noté sur 20).

Fang fa (explication martiale du tao lu), noté sur 10

Le candidat explique par la démonstration une séquence de son tao lu imposé entre 3 et 5 mouvements La séquence est déterminée par les membres du jury. Le candidat choisi le nombre de plastrons nécessaires à la réalisation de sa prestation qu'il effectue immédiatement

UV 3 : SANSHOU

Voie traditionnelle : noté sur 30 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 15/30.

Voie moderne : noté sur 20 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 10/20.

Il n'existe pas de catégorie de poids mais les candidats sont désignés, dans la mesure du possible, de telle sorte que les écarts de poids entre les candidats ne soient pas trop importants.

Le système d'arbitrage est celui des règlements fédéraux en vigueur. Les protections sont obligatoires. La durée des combats est de 2 minutes effectives (le chronomètre étant arrêté à chaque fois que l'arbitre annonce « ting »).

Chaque candidat effectue 2 assauts

UV OPTIONNELLE

UV 2 voie traditionnelle

GONG FANG

Noté sur 20 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 10/20.

Le test est composé des 10 attaques dont :

- 6 attaques de poing. Le candidat devra contrer une fois par une technique poing (QUAN), une fois par une technique de paume (ZHANG), une fois par une technique de pied (TUI), une fois par une technique de balayage, une fois par une technique de projection (SHUAI), une fois par une technique de saisie/clef (QIN NA).
- 4 attaques de pieds. Le candidat devra contrer une fois par une technique poing (QUAN), une fois par une technique de paume (ZHANG), une fois par une technique de pied (TUI), une fois par une saisie suivie d'une action à son choix.

L'attaque et le niveau d'attaque seront demandés par le jury. Les attaques doivent être rapides et incisives.

Ou

UV 2 voie moderne

JIBEN GONG

Noté sur 30 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 15/30.

- Wu Pu Quan aller et retour en dynamique
- 3 attaques membres supérieurs et 3 attaques membres inférieurs à partir des positions de bases, en déplacement sur 3 pas

Les techniques sont demandées par le jury

- Un enchaînement libre de 3 mouvements, comprenant une difficulté (balayage à 360° ou équilibre sur une jambe à réception d'un des sauts, ...)

Le candidat présente l'enchaînement de son choix

- Un Ji Ben Gong d'une arme courte, puis d'une arme longue de 3 mouvements différents minimum présentant les fondamentaux de chaque arme

Le candidat présente les enchaînements de son choix.



EXAMEN POUR L'OBTENTION DU 3ème DUAN

VOIE TRADITIONNELLE

UV1 /50 TAO LU	UV2 /30 GONG FANG	UV3 /20 SANSHOU
<p>Un tao lu libre sans arme au choix/10</p> <p>Un tao lu imposé tiré au sort sans arme/10</p> <p>Un tao lu imposé tiré au sort avec arme/20</p> <p><i>Le candidat fourni une liste de 6 tao lu de son école dont deux avec arme (une arme courte ou longue et une arme différente de la première aux choix du candidat) lors de son inscription au passage de grade. Les tao lu devront avoir une durée minimale hors salut de 25 secondes environ.</i></p>	<p>6 attaques de poings en avançant 3 à droite et 3 à gauche</p> <p><i>L'attaque et le niveau sont demandées par le jury</i> <i>Sur les attaques de poing, le candidat devra contrer une fois en :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> _ Poing QUAN _ paume ZHANG _ pied TUI _ balayage _ projection SHUAI _ QIN NA <p>4 attaques de jambes arrière en avançant 2 à droite et 2 à gauche</p> <p><i>L'attaque et le niveau sont demandées par le jury</i> <i>Sur les attaques de jambes, le candidat devra contrer une fois en :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> _ Poing QUAN _ paume ZHANG _ pied TUI _ saisie suivie d'une action au choix du candidat 	<p>2 combats arbitrés de deux minutes sans comptabilisation de points</p> <p><i>Avec protections selon règlement fédéral en vigueur (protections fournies par le candidat)</i></p>
<p>Fang fa</p> <p>Explication martiale tao lu /10</p> <p><i>Le candidat explique par la démonstration une séquence du tao lu imposé sans arme entre 3 et 5 mouvements</i> <i>La séquence est déterminée par les membres du jury.</i> <i>Le candidat choisi le nombre de plastrons nécessaires à la réalisation de sa prestation qu'il effectue immédiatement</i></p>	<p>QIN NA</p> <p>Il est attendu du candidat une réaction sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une saisie directe du poignet de face - une saisie croisée du poignet de face - une double saisie du cou de face - un ceinturage arrière au niveau bras - une double saisie arrière des poignets 	
<p>UV validée Si 25 / 50</p>	<p>UV validée Si 15 / 30</p>	<p>UV validée Si 10 / 20</p>

VOIE MODERNE

UV1 /50 TAO LU	UV2 /30 JI BEN GONG	UV3 /20 SANSHOU
<p>Un tao lu libre sans arme au choix/10 Un tao lu imposé tiré au sort sans arme/10 Un tao lu imposé tiré au sort avec arme/20 <i>Le candidat fourni une liste de 6 tao lu de son école dont deux avec arme (une arme courte et une arme longue) lors de son inscription au passage de grade.</i> <i>Les tao lu devront avoir une durée minimale hors salut de 25 secondes environ.</i></p>	<p>Un Ji Ben Gong de chacune des 5 armes ci dessous de 5 mouvements différents minimum en aller et retour présentant les fondamentaux de chaque arme Les 4 armes imposées : _ Epée _ Sabre _ Lance _ Bâton long Et une arme libre différente des 4 premières</p>	<p>2 combats arbitrés de deux minutes sans comptabilisation de points <i>Avec protections selon règlement fédéral en vigueur (protections fournies par le candidat)</i></p>
<p>Fang fa Explication martiale tao lu /10 <i>Le candidat explique par la démonstration une séquence du tao lu imposé sans arme entre 3 et 5 mouvements</i> <i>La séquence est déterminée par les membres du jury.</i> <i>Le candidat choisi le nombre de plastrons nécessaires à la réalisation de sa prestation qu'il effectue immédiatement</i></p>	<p><i>Le candidat présente les enchaînements de son choix</i></p>	
<p>UV validée Si 25 / 50</p>	<p>UV validée Si 15 / 30</p>	<p>UV validée Si 10 / 20</p>

Pour obtenir le 3ème Duan, le candidat devra obtenir la note minimale dans chacune des 3 unités de valeur (UV) : TAO LU, SANSHOU et GONG FANG ou JI BEN GONG en fonction de l'option, traditionnelle ou moderne, choisie.

UV COMMUNES

UV1 : TAO LU

Noté sur 50 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 25/50.

Lors de son inscription, le candidat remet une liste de 6 taolu différents de son école dont 2 avec arme, une arme courte et une arme longue. Les tao lu devront avoir une durée minimale hors salut de 25 secondes environ.

- Le candidat devra exécuter :

- 1 tao lu sans arme au sein de sa liste (tao lu libre, noté sur 10).
- 1 tao lu sans arme tiré au sort parmi les autres tao lu de sa liste (tao lu imposé, noté sur 20).
- 1 tao lu avec arme tiré au sort parmi ceux de sa liste (tao lu imposé, noté sur 20).

- **Fang fa** (explication martiale du tao lu), noté sur 10

Le candidat explique par la démonstration une séquence de son tao lu imposé sans arme entre 3 et 5 mouvements La séquence est déterminée par les membres du jury. Le candidat choisit le nombre de plastrons nécessaires à la réalisation de sa prestation qu'il effectue immédiatement

UV 3 : SANSHOU

Noté sur 20 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 10/20.

Il n'existe pas de catégorie de poids mais les candidats sont désignés, dans la mesure du possible, de telle sorte que les écarts de poids entre les candidats ne soient pas trop importants.

Le système d'arbitrage est celui des règlements fédéraux en vigueur. Les protections sont obligatoires. La durée des combats est de 2 minutes effectives (le chronomètre étant arrêté à chaque fois que l'arbitre annonce « ting »).

Chaque candidat effectue 2 assauts.

UV OPTIONNELLE

UV 2 voie traditionnelle

GONG FANG

Noté sur 30 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 15/30.

_ Le test est composé de 10 attaques dont :

- 6 attaques de poing. Le candidat devra contrer une fois par une technique poing (QUAN), une fois par une technique de paume (ZHANG), une fois par une technique de pied (TUI), une fois par une technique de balayage, une fois par une technique de projection, une fois par une technique de saisie/clef (QIN NA).
- 4 attaques de pieds. Le candidat devra contrer une fois par une technique poing (QUAN), une fois par une technique de paume (ZHANG), une fois par une technique de pied (TUI), une fois par une saisie suivie d'une action à son choix.

L'attaque et le niveau d'attaque seront demandés par le jury. Les attaques doivent être rapides et incisives.

- Une partie QIN NA

Il est attendu du candidat une réaction sur :

- une saisie directe du poignet de face
- une saisie croisée du poignet de face
- _ une double saisie du cou de face
- un ceinturage arrière au niveau bras
- une double saisie arrière des poignets

UV 2 voie moderne

JI BEN GONG

Noté sur 30 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 15/30.

Un Ji Ben Gong de chacune des 5 armes ci dessous de 5 mouvements différents minimum en aller et retour présentant les fondamentaux de chaque arme

Les 4 armes imposées :

- Epée
- Sabre
- Lance
- Bâton long

Et une arme, au choix du candidat, différente des 4 armes ci dessus.

Le candidat présente les enchaînements de son choix.



FFW

Wushu

arts énergétiques
et martiaux chinois

**EXAMEN POUR L'OBTENTION DU 4ème DUAN
VOIE UNIQUE**

UV1 /50 TAO LU	UV2 /30 GONG FANG	UV3 /20 QIN-NA
<p>Un tao lu libre sans arme au choix/10 Un tao lu imposé tiré au sort sans arme/10 Un tao lu imposé tiré au sort avec arme/20 <i>Le candidat fourni une liste de sept tao lu de son école dont trois avec arme (une arme courte, une arme longue et une différente au choix du candidat) lors de son inscription au passage de grade. Les tao lu devront avoir une durée minimale hors salut de 35 secondes environ.</i></p>	<p>6 attaques en avançant à droite, puis à gauche, soit 12 attaques au total <i>L'attaque et le niveau sont demandés par le jury</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> _ une saisie directe du poignet de face _ une saisie croisée du poignet de face _ une double saisie du cou de face _ un ceinturage arrière au niveau haut des bras _ une double saisie arrière des poignets _ une attaque au bishou (poignard) directe de haut en bas _ une attaque au bishou, directe de bas en haut _ une attaque au bishou circulaire et horizontale _ trois attaques des membres supérieurs demandées par le jury _ deux attaques des membres inférieurs demandées par le jury
<p>Fang fa Explication martiale tao lu /10 <i>Le candidat explique par la démonstration une séquence du tao lu imposé sans arme entre 3 et 5 mouvements. La séquence est déterminée par les membres du jury. Le candidat choisi le nombre de plastrons nécessaires à la réalisation de sa prestation qu'il effectue immédiatement</i></p>	<p>GONG FANG en dynamique Un maximum de 5 attaques des membres supérieurs et de 3 des membres inférieurs est demandé.</p>	
<p>UV validée Si 25 / 50</p>	<p>UV validée Si 15 / 30</p>	<p>UV validée Si 10 / 20</p>

Pour obtenir le 4ème Duan, le candidat devra obtenir la note minimale dans chacune des 3 unités de valeur (UV) : TAO LU, GONG FANG et QIN NA.

Le candidat doit démontrer qu'il maîtrise l'ensemble des techniques du Kung Fu, aussi bien dans leur forme de base que dans leurs autres adaptations. Il doit, en outre, être capable d'expliquer quelques techniques de base et de les appliquer en selfdéfense.

Noté sur 50 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 25/50.

Lors de son inscription, le candidat remet une liste de 7 tao lu différents de son école dont 3 avec arme (une arme courte et une arme longue et une arme différente au choix). *Les tao lu devront avoir une durée minimale hors salut de 25 secondes environ.*

- Le candidat devra exécuter :
 - 1 tao lu sans arme tiré au sort parmi ceux de sa liste (tao lu imposé, noté sur 10).
 - 1 tao lu sans arme librement choisi par le candidat parmi les autres tao lu de sa liste (tao lu libre, noté sur 10).
 - 1 tao lu avec arme tiré au sort parmi ceux de sa liste (tao lu imposé, noté sur 20).
- **Fang fa** (explication martiale du tao lu), noté sur 10

Le candidat explique par la démonstration une séquence de son tao lu imposé sans arme entre 3 et 5 mouvements La séquence est déterminée par les membres du jury. Le candidat choisi le nombre de plastrons nécessaires à la réalisation de sa prestation qu'il effectue immédiatement.

UV2 :GONG FANG

Noté sur 30 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 15/30.

- Gong fang sur un pas en ligne directe

Le test est composé de 6 attaques, deux à chaque niveau exprimées à droite puis à gauche.

L'attaque et la défense exprimées à droite seront exactement les mêmes techniques qui seront restituées à gauche. L'attaque et le niveau de l'attaque sont demandés par le jury.

L'attaquant doit chercher à attaquer au moment opportun. Il doit effectuer un travail de recherche de distance afin de placer efficacement son attaque.

Pour le défenseur, la perception de l'attaque doit être particulièrement sensible et la contreattaque judicieusement utilisée, avec des possibilités de contre attaque directe, de blocage, parade, esquive suivi d'une ou plusieurs contre attaques, il doit pouvoir exprimer sa richesse technique en variant ses réactions.

La notation prendra en compte le travail de l'attaquant et celui du défenseur, les candidats assurant tour à tour les deux rôles.

Après chaque action, le défenseur, reprend la position d'attente, l'attaquant revient à la position de combat (garde).

- Gong fang en dynamique

Le deuxième gong fang s'effectue en dynamique. Les deux partenaires se déplacent, en garde, étant tour à tour à la demande du jury attaquant ou défenseur.

Après chaque action, les deux candidats se remettent à distance en garde. Dans ce module, c'est le jury qui annonce le type d'attaque ainsi que le niveau de celle ci. La contre attaque qui est libre doit être réaliste, montrer la richesse de la discipline.

Les critères d'exécution sont identiques à ceux requis dans la démonstration du gong fang sur un pas.

UV 3 : QIN NA

Noté sur 20 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 10/20.

Il est attendu du candidat une réaction sur :

- une saisie directe du poignet de face
- une saisie croisée du poignet de face
- une double saisie du cou de face
- un ceinturage arrière au niveau haut des bras
- une double saisie arrière des poignets
- une attaque au bishou (Un couteau factice est mis à disposition par le jury), directe de haut en bas
- une attaque au bishou, directe de bas en haut
- une attaque au bishou circulaire et horizontale
- trois attaques des membres supérieurs demandées par le jury
- deux attaques des membres inférieurs demandées par le jury

Chaque technique s'effectue d'abord lentement, puis à vitesse de combat, ce qui n'exclut en aucune manière le respect total de l'intégrité physique des deux candidats.

**EXAMEN POUR L'OBTENTION DU 5ème DUAN
VOIE UNIQUE**

UV1 /50 TAO LU	UV2 /30 GONG FANG	UV3 /20 JI BEN GONG
<p>Un tao lu libre sans arme au choix/10 Un tao lu imposé tiré au sort sans arme/10 Un tao lu libre avec arme/10 Un tao lu imposé tiré au sort avec arme/10 <i>Le candidat fourni une liste de huit tao lu de son école dont trois avec arme (une arme courte, une arme longue et une différente au choix du candidat) lors de son inscription au passage de grade. Les tao lu devront avoir une durée minimale hors salut de 45 secondes environ.</i></p>	<p>GONG FANG en dynamique 9 attaques en avançant à droite ou à gauche <i>L'attaque et le niveau sont libres</i></p>	<p>5 attaques enchaînées de son école sur une seule ligne</p>
<p>Fang fa Explication martiale Tao lu /10 <i>Le candidat explique par la démonstration une séquence du tao lu imposé sans arme entre 3 et 5 mouvements La séquence est déterminée par les membres du jury. Le candidat choisi le nombre de plastrons nécessaires à la réalisation de sa prestation qu'il effectue immédiatement</i></p>		<p>Deux enchaînements au choix du candidat de 6 techniques maximum</p>
		<p>Entretien avec le jury</p>
<p>UV validée Si 25 / 50</p>	<p>UV validée Si 15 / 30</p>	<p>UV validée Si 10 / 20</p>

Pour obtenir le 5ème Duan, le candidat devra obtenir la note minimale dans chacune des 3 unités de valeur (UV) : TAO LU, GONG FANG et JI BEN GONG.

Le candidat doit démontrer qu'il maîtrise l'ensemble des techniques du Kung Fu, aussi bien dans leur forme de base que dans leurs autres adaptations. Il doit, en outre, être capable d'expliquer quelques techniques de base et de les appliquer en self défense.

UV1 : TAO LU

Noté sur 50 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 25/50.

Lors de son inscription, le candidat remet une liste de huit tao lu différents de son école dont 3 avec arme (une arme courte, une arme longue et une arme différente au choix). Les tao lu devront avoir une durée minimale hors salut de 45 secondes environ.

- Le candidat devra exécuter :
 - 1 tao lu sans arme tiré au sort parmi ceux de sa liste (tao lu imposé, noté sur 10).
 - 1 tao lu sans arme librement choisi par le candidat parmi les autres tao lu de sa liste (tao lu libre, noté sur 10).
 - 1 tao lu avec arme librement choisi par le candidat parmi ceux de sa liste (tao lu libre, noté sur 10).
 - 1 tao lu avec arme tiré au sort parmi les autres tao lu de sa liste (tao lu imposé, noté sur 10).
- **Fang fa** (explication martiale du tao lu), noté sur 10

Le candidat explique par la démonstration une séquence de son tao lu imposé sans arme entre 3 et 5 mouvements. La séquence est déterminée par les membres du jury. Le candidat choisi le nombre de plastrons nécessaires à la réalisation de sa prestation qu'il effectue immédiatement.

UV2 : GONG FANG

Noté sur 30 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 15/30.

Le candidat présente, avec un partenaire désigné par le jury, des techniques de défense avec leurs contres sur différentes formes d'attaques en dynamique.

Le nombre d'attaques est fixé à 9 (à droite ou à gauche). Elles sont libres. Les mêmes principes que pour l'examen du 4ème duan sont appliqués. Après chaque action et réaction, les deux candidats reviennent en position de garde. L'attaque, comme la défense, est à chaque fois variée selon les opportunités offertes. Tous les paramètres relatifs au combat (timing, pertinence des choix, efficacité), sont à démontrer.

Les deux postulants sont notés comme attaquant et comme défenseur.

UV 3 : JI BEN GONG

Noté sur 20 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 10/20.

- Le candidat effectue un ji ben gong de 5 techniques différentes enchaînées, de son école (système du wu bu Quan, traditionnel ou moderne) sur une seule ligne.
- Le candidat démontre deux enchaînements de son choix de 6 techniques différentes maximum, sur une seule ligne également, un enchaînement constitué par des techniques des membres supérieurs, le second constitué, Quand à lui avec les membres inférieurs.
- Le postulant, lors d'un entretien avec le jury, situe son style, fait montre de sa connaissance de l'historique du kung fu. Il est également interrogé sur tout ou partie du programme de ji ben gong qu'il vient de démontrer. Cette épreuve dure 10 minutes.

EXAMEN POUR L'OBTENTION DU 6ème DUAN
VOIE UNIQUE

UV1 TAO LU	UV2 FANG FA et ENTRETIEN	UV3 MEMOIRE
Un tao lu supérieur libre, sans arme /15 Un tao lu supérieur libre, avec arme /15	Le candidat analyse,explique, démontre et commente les différentes séquences de ces tao lu avec un partenaire de son choix	Réalisation d'un mémoire et soutenance devant le jury
UV validée Si 15 / 30	UV validée Si 15 / 30	UV validée Si 20 / 40

Pour acquérir le 6ème Duan, le candidat devra obtenir la note minimale dans chacune des 3 unités de valeur (UV) : TAO LU, ENTRETIEN AVEC LE JURY ET SOUTENANCE D'UN MEMOIRE.

UV1 : TAO LU

Noté sur 30 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 15/30.

Le candidat doit présenter deux tao lu supérieurs de son choix, l'un à mains nues, l'autre avec arme. Les tao lu devront avoir une durée minimale hors salut de 45 secondes.

UV2 : FANG FA ET ENTRETIEN AVEC LE JURY

Noté sur 30 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 15/30.

Le candidat doit, au choix du jury, analyser, expliquer, démontrer différentes séquences des tao lu exécutés lors de son UV1. Cette prestation technique et didactique, durera 45 minutes.

Il choisira pour cette épreuve un partenaire de son choix.

UV3 : SOUTENANCE DU MEMOIRE

Noté sur 40 points. Pour réussir ce test, il faut obtenir la note minimum de 20/40.

Le thème du mémoire, choisi par le candidat, pourra traiter du kung fu sous tous ses aspects et devra être validé préalablement par la CSDGE.

Il adressera son mémoire (30 pages minimum, sans les annexes) au Président de la CSDGE au minimum un mois avant la date de l'examen.

Le candidat soutiendra son mémoire devant le jury après sa prestation technique. La présentation du mémoire n'excédera pas 15 minutes.

A l'issue de cette présentation, les membres du jury interrogent le candidat sur le contenu de son mémoire (45 minutes).

ANNEXES

KUNGFU

ANNEXE 1 TAO LU : forme fondamentale ou conventionnelle

ANNEXE 2 GONG FANG ET QIN NA

ANNEXE 3 JI BEN GONG : technique de base

ANNEXE 4 SANSHOU

ANNEXE 5 Quelques armes du kung fu

ANNEXE 6 Quelques uns des principaux styles du kung fu

ANNEXE 7 Quelques techniques en wei kia (arts martiaux chinois externes)

GENERALES

ANNEXE 8 DECOUPAGE TERRITORIAL

ANNEXE 9 REGLEMENTS SPECIFIQUES

ANNEXE 10 TEXTES OFFICIELS (LOI DU 16 JUILLET 1984 MODIFIEE)



ANNEXE 1

TAO LU : forme fondamentale ou conventionnelle

Un tao lu n'est pas un simple exercice de style. Il représente un combat réel et, à ce titre, il possède, comme ce dernier, un rythme propre. Ce n'est ni une course de vitesse, ni un travail en lenteur. L'expression « vivre son tao lu » traduit mieux que toute autre cette capacité que doit posséder le pratiquant, de contrôler tous les paramètres de son exécution, de telle sorte que le jury ressente cette impression de combat au travers de la démonstration qui lui est faite, l'expression de l'énergie est donc incontournable.

CRITERES D'EVALUATION

- L'EXECUTION DU TAO LU

- La présentation

La tenue et le comportement du candidat doivent être impeccables : ceinture correctement nouée, comportement et attitude générale irréprochable.

- Le cérémonial et l'étiquette

Le cérémonial (salut, prise de position, présentation) doit être scrupuleusement respecté. Le tao lu commence et se termine par le salut.

- La concentration

Dans sa démonstration, le candidat doit dégager une impression d'unité corps/esprit.

- L'équilibre, la stabilité, l'aisance dans l'exécution

Les positions doivent être bien marquées. La position du bassin, de la colonne vertébrale, de la nuque et des épaules bien contrôlée. La maîtrise des déplacements est essentielle et toute perte d'équilibre, glissade ou chute sera sanctionnée, ainsi que l'hésitation, l'arrêt en cours d'exécution qui équivaut à un abandon.

- Le rythme et le tempo

Respect des temps, des différentes parties des tao lu.

- La puissance

Les techniques doivent être efficaces.

- Le regard

Le regard doit être emprunt de toute la détermination du candidat. Il doit suivre la direction dans laquelle les techniques ou enchaînements sont utilisés.

- La respiration

La respiration est le support de l'énergie, elle conditionne les moments de force et de faiblesse de notre organisme. Elle doit être correctement synchronisée avec les techniques.

- Le respect des techniques et du diagramme original des tao lu imposés

Le tao lu est exécuté dans sa forme originale, c'est-à-dire en respectant les positions, les techniques et les directions préconisées par le style ou l'école auquel se réfère le candidat.

Lorsque le programme impose certains tao lu, les candidats doivent se référer aux tao lu officiels retenus par la fédération. Pour les libres, le jury se réserve le droit d'interroger le candidat sur l'origine et les spécificités de leur style.

- Les erreurs

Aucune erreur ne sera admise dans le tao lu libre, elle sera sanctionnée par la note zéro. Si le candidat commet une erreur dans le tao lu imposé, les juges lui donneront la possibilité de recommencer mais sa note sera diminuée de moitié. Une seconde erreur entraînera la note zéro.

APPLICATION DES TECHNIQUES OU SEQUENCES DU TAO LU

La connaissance des tao lu impose leur parfaite maîtrise technique et la connaissance des applications sur un adversaire des techniques ou séquences de combat contenues dans le tao lu.

Le candidat doit parfaitement connaître les explications techniques et les applications se rattachant aux différents tao lu présentés aux différents grades. Pour l'examen du 3ème duan et au-dessus, un manque à ce niveau sera considéré comme une erreur grave.

Le candidat choisit le nombre de plastrons nécessaires à l'exécution de sa prestation. En fonction de ce nombre, le jury désignera les autres candidats qui effectueront la démonstration.

PROGRAMME TAO LU IMPOSE PAR DUAN

1er duan	Liste de 3 tao lu à mains nues de votre école
2ème duan	Liste de 3 tao lu à main nues plus un avec arme de votre école
3ème duan	Liste de 4 tao lu à mains nues de votre école, plus 2 tao lu avec arme (une arme courte et une arme longue)
4ème duan	Liste de 4 tao lu à mains nues de votre école plus 3 tao lu avec armes (une arme longue, une arme courte et une arme au choix différente des deux autres)
5ème duan	Liste de 5 tao lu à mains nues de votre école plus 3 tao lu avec arme (une arme longue, une arme courte et une arme au choix différente des deux autres)
6ème duan	Liste de 2 tao lu supérieurs, un à mains nues et un avec arme



ANNEXE 2

GONG FANG ET QIN NA

Chaque style possède un certain nombre d'applications combat que l'on appelle GONG FANG. Si un certain nombre d'entre eux est pratiqué par tous les styles, il en existe de spécifiques à chaque style. Chaque forme de GONG FANG présente un intérêt pédagogique particulier, de façon logique, la difficulté de ce test correspond au niveau du grade qui est présenté.

GONG FANG SUR 1 PAS

Définition : Assaut fondamental basé sur une attaque sur un pas sans déplacement préalable contrée par une ou plusieurs techniques de défense et/ou contre attaque

Nous retiendrons la forme qui est commune à tous les styles. Cet assaut se déroule de la manière suivante :

Les deux candidats sont placés à une distance de 1 mètre l'un de l'autre et de profil par rapport au jury. Après s'être salués, les deux candidats se mettent en position d'attente en écartant successivement le pied gauche et le pied droit afin de rester dans l'axe, puis l'attaquant se met en garde en reculant la jambe droite. On demande cette forme de position d'attente, car la défense, dans l'idée martiale, doit pouvoir s'exécuter depuis une position naturelle.. Il devra se trouver à la bonne distance par rapport au défenseur. Le jury annonce l'attaque, puis après un moment de concentration, le candidat peut alors lancer son attaque avec le plus de conviction et de détermination possible. Le défenseur choisit librement ses techniques de défense et riposte (sauf demande du jury).

Pour l'examen du 2ème duan, il marquera bien la définition de son contre et pourra revenir en garde dans le retrait de sa technique. Après chaque attaque, les deux candidats reviennent en position inverse pour répéter la même attaque du membre opposé, si cela correspond au programme de l'examen du grade présenté, l'attaque s'effectue toujours avec la jambe ou le bras arrière (sauf demande du jury).

CRITERES D'EVALUATION

- Bonne distance dans les attaques et les défenses ; elles doivent « porter » et ne pas arriver à 10 ou 15 cm du point visé (le contrôle impose une retenue dans la technique et non pas une technique qui arrive en fin de course).
- Puissance et détermination des attaques et des défenses
- Maîtrise et précision de la contre attaque
- Esprit de décision, précision et efficacité extrêmes
- Disponibilité mentale et concentration
- Variété dans les défenses et contre-attaques qui seront constituées de blocages et contre attaque, esquive et contre attaque, contre direct...
- Stabilité et équilibre aussi bien dans l'attaque que dans la défense
- L'attitude générale des pratiquants durant l'exercice qui doit refléter l'esprit dans lequel se pratique le kung fu en général et le combat en particulier.

GONG FANG EN DYNAMIQUE

L'attaquant et le défenseur sont désignés d'avance, les candidats assurant tour à tour les 2 rôles. L'exercice se déroule de la manière suivante : attaquant et défenseur se placent à une distance de 3 mètres, après s'être salués, ils se mettent en position de garde. Au commandement ZHUN BEI/KAI SHI lancé par un des membres du jury, ils commencent le GONG FANG. L'attaquant doit rechercher une opportunité pour attaquer et le défenseur doit adapter sa réaction. Dans le cas du 5ème duan, les attaques ne sont plus annoncées.

Le nombre d'attaques varie en fonction du programme d'examen d'obtention du grade concerné.

CRITERES D'EVALUATION

Ils sont plus ou moins identiques aux attaques-défenses statiques et sont basés, entre autres, sur les éléments suivants :

- Aisance dans les déplacements : ces déplacements ne sont pas des sautilllements à l'instar des pratiques de compétition, mais des déplacements permettant au jury de juger la maîtrise des distances de chacun des combattants.

- Puissance et détermination des attaques et des défenses
- Maîtrise et précision des techniques
- Esprit de décision, précision et efficacité extrême
- Vacuité mentale et concentration. La concentration doit être maintenue durant tout l'exercice, et avec la même intensité aussi bien avant qu'après l'attaque (ou la défense)
- Les défenses et les contre attaques doivent démontrer la maîtrise par les candidats du timing et du choix des techniques en fonction de l'adversaire.
- Stabilité et équilibre dans l'attaque et la contre-attaque.
- Recherche de l'opportunité
- L'attaquant ne doit pas s'approcher trop près du défenseur pour déclencher son attaque. Une distance trop réduite autoriserait la défense à contrer et ceci même si l'attaquant n'a pas encore attaqué, pour le passage du 5ème duan.
- Le défenseur doit respecter une distance et adopter une garde qui permettent au partenaire d'exprimer pleinement son attaque.

NIVEAU DES ATTAQUES

Lorsque le programme du grade présenté impose que le type et le niveau de l'attaque soient annoncés, la terminologie chinoise est utilisée.

Niveau haut GAO

Niveau moyen ZHONG

Niveau bas XIA

QIN NA

(Self défense et QIN NA : certains pourraient dire qu'il s'agit de la même chose et qu'en fait, seule la terminologie diffère. Ce serait alors faire fi de la réelle spécificité du QIN NA composé du Fen jin, du Cuo jie, du Bi qi et du Dian xue.)

Partie intégrante et incontournable du kung fu, il fait l'objet d'un module spécifique au passage du 4ème duan. Dans d'autres niveaux, son expression n'est imposée qu'en une faible partie au gong fang.

Le 4ème duan représente l'accession à un haut grade du kung fu. Les grandes composantes de notre art que sont, notamment, le DA (les percussions), le SHUAI (l'art de faire tomber) et le QIN NA (les contrôles) doivent à un moment ou à un autre être mis en exergue.

C'est ce premier grade de la voie unique qui a été retenu par le groupe de travail pour rendre son ampleur à cette branche du kung fu, parfois énoncée simplement self défense. Le premier de nos hauts grades rend ses titres de noblesse au QIN NA. Ce module doit donc être exprimé de manière réaliste, pertinente, face à un adversaire à mains nues ou armé d'un bishou (poignard) par exemple. C'est cette arme qui a été retenue dans le programme de ce grade. Les autres dominantes du WEI JIA de façon incontestable occupent leur très juste place du 1er au 6ème duan. Les critères d'évaluation sont ceux qui prévalent dans le gong fang.

ANNEXE 3

JI BEN GONG : technique de base

Le candidat est interrogé sur tout le programme technique de sa discipline. En kung fu, les techniques demandées sont choisies parmi celles de la progression officielle.

Le jury emploiera la terminologie officielle (indépendante des différentes spécificités terminologiques des styles). Le jury utilise la terminologie de la progression officielle, en mandarin, pour faire l'annonce des techniques qui doivent être exécutées par le candidat dans cette unité de valeur. Le niveau des techniques demandées l'est uniquement en mandarin à partir du 3^{ème} duan. Au 1^{er} et 2^{ème} duan, il est souhaitable que les postulants soient en mesure eux aussi à brève échéance, de réagir aux annonces du jury exprimées en mandarin.

Le jury peut interroger les candidats sur quelques particularités techniques de leur style.

Le JI BEN GONG comporte :

des coups de poing, des coups de pied, des blocages et différentes techniques de percussion des membres supérieurs et inférieurs

- _ différentes positions de base
- _ différentes formes de déplacement
- _ différentes techniques de défense
- _ quelques enchaînements simples
- _ différents coups de pied sautés
- _ différents balayages

Remarque : les enchaînements ne doivent pas comporter plus de 5 techniques, hormis le WU BU QUAN pour le 2^{ème} duan.

Les candidats sont jugés d'après les critères suivants :

- _ puissance et vitesse d'exécution
- _ aisance des déplacements
- _ équilibre et stabilité
- _ bonne attitude corporelle
- _ détermination

PROGRAMME TECHNIQUE OFFICIEL REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

1er duan : WU BU QUAN (enchaînement de positions et mouvements de base codifiés)

2ème duan : WU BU QUAN exécuté en dynamique, aller et retour.

arts énergétiques
et martiaux chinois

ANNEXE 4

SANSHOU

Dans le cadre de l'examen de duan, c'est un assaut arbitré sans comptabilisation de points. Il permet de juger la maîtrise technique des candidats.

Les règles de l'arbitrage sont définies dans le règlement officiel de la FFWAEMC.

Il n'existe pas de catégorie de poids, mais, dans la mesure du possible, les écarts de poids entre les candidats ne doivent pas être trop importants. Il en va de même pour les catégories d'âge à partir de 18 ans, s'agissant de combats souples, il est souhaitable que les candidats de plus de 40 ans puissent s'exprimer ensemble.

La durée des combats est de deux minutes effectives (le chronomètre étant arrêté à chaque fois que l'arbitre annonce « ting »).

Le port des protections réglementaires est obligatoire, elles sont fournies par les candidats.

CRITERES D'EVALUATION

Travail en souplesse

Aisance dans les déplacements

Variétés des techniques

Equilibre et stabilité

Opportunité

Etat d'esprit



FFW *Wushu*
arts énergétiques
et martiaux chinois

ANNEXE 5

QUELQUES ARMES DU KUNG FU

Gun bâton

Qiang Lance

Dadao hallebarde

Chang shaozi fléau

Dao sabre

Shuang bishou paire de poignards

Jian épée

Omei ci dards « Omei »

Guai zi béquille

Dun pai bouclier

Shuang gou double crochets

San jie gun bâton à trois sections

Liang jie gun bâton à deux sections

Shuang dao paire de sabres

Sheng biao corde munie d'un dard

Jiu jie bian chaîne à neuf sections

Shuang jian paire d'épées

Shuang qiang paire de lances

Liuxing chui « étoile filante »



FFFW

Wushu

arts énergétiques
et martiaux chinois

ANNEXE 6
QUELQUES UNS DES PRINCIPALES STYLES
DU KUNG FU

—
STYLE INTITULE CLASSIFICATION

BAIMEI QUAN NORD
BA JI QUAN BOXE DES 8 EXTREMES NORD
BEISHAOLIN QUAN BOXE SHAOLIN DU NORD NORD
CAIJIA BOXE DE LA FAMILLE CAI SUD
CHOY LEE FUT ou CALIFO BOXE DES BONZES CAI ET LI SUD
CHA QUAN BOXE DE M. CHA NORD
CHANG QUAN LONGUE BOXE NORD
CHANGGHA QUAN BOXE DE LA FAMILLE CHANG NORD
CHUO HAO PIED QUI TRANSPERCE NORD
DACHENG QUAN BOXE DE LA GRANDE COMPILATION NORD
DITANG QUAN BOXE DES CULBUTES NORD
ERLANG QUAN BOXE DU 2ème FRERE NORD
FANZI QUAN BOXE TOURNANTE NORD
FOUIA BOXE BOUDHIQUE SUD
GOU QUAN BOXE DU CHIEN SUD
HANIIA BOXE DE LA FAMILLE HAN NORD
HE QUAN BOXE DE LA GRUE SUD
BAIHE QUAN BOXE DE LA GRUE BLANCHE SUD
LAMA QUAN BOXE DE LA GRUE TIBETAINE NORD
HONG QUAN GRANDE BOXE NORD
HONGHA BOXE DE LA FAMILLE HONG SUD
HOU QUAN BOXE DU SINGE NORD
HUA QUAN BOXE FLEURIE NORD
HUA QUAN BOXE DU MONT HUA NORD
HUXING QUAN BOXE DU TIGRE SUD
HUNAN CHAN ZIRAN MEN STYLE NATUREL DU COURANT CHAN DE LA
DIVINITE NORD
KE JIA QUAN BOXE DES HAKKA SUD
LAN SHOU MAIN QUI ARRETE NORD
LIANCHENG QUAN BOXE DE LA VILLE DE LIANCHENG SUD
LI JIA BOXE DE LA FAMILLE LI SUD
LIU JIA BOXE DE LA FAMILLE LIU SUD
LONGXING QUAN BOXE DU STYLE DU DRAGON
LONG QUAN BOXE DU DRAGON SUD
LUCHAN QUAN BOXE DES DISCIPLES DU BOUDDHA NORD
MEIHUA QUAN BOXE DE LA FLEUR DE MEI NORD
MIAN QUAN BOXE DU COTON NORD
MIAN ZHANG PAUME DE COTON NORD
MIZONG QUAN BOXE DE LA TRACE PERDUE NORD

MOJIA BOXE DE LA FAMILLE MO SUD
NAN QUAN BOXE DU SUD SUD
PIGUAQUAN BOXE QUI FEND ET QUI DEVIE NORD
QI QUAN BOXE DE LA FAMILLE QI NORD
SANHUANG PAOCHUI BOXE DES 3 EMPEREURS QUI MARTELENT
COMME DES COUPS DE CANON NORD
PAO QUAN BOXE CANON NORD

SHAOLIN QUAN BOXE DE SHAOLIN NORD
SHAOLINSHISAN ZHUA BOXE DE SHAOLIN DES 13 SAISIES NORD
SHAOLINWUXUNGBAFA QUAN BOXE DE SHAOLIN DES 5 FIGURES ET DES 8
METHODES NORD
SHE QUAN BOXE DU SERPENT SUD
SHI QUAN BOXE DU LION SUD
SUNBIN QUAN BOXE DE SUN BIN NORD
TAIZU QUAN BOXE DE L EMPEREUR TAIZU NORD
TANGLANG QUAN BOXE DE LA MANTE REGILIEUSE NORD
TANTUI JAMBE ELASTIQUE ou JAMBE RESSORT NORD
TONGBEI QUAN BOXE DU DOS TRAVERSE NORD
WUZU QUAN BOXE DES 5 ANCETRES SUD
YIAHAQUAN BOXE DU CHEVALIER SUD
YINGZHO QUAN BOXE DES SERRES DE L'AIGLE
YONGQUAN BOXE DE MADEMOISELLE YONGCHUN SUD
YUESHILIAN QUAN BOXE CONTINUE DU GENERAL YUE FEI NORD
YUMEN QUAN STYLE DE YU NORD
YUPAISHAOLIN QUAN BOXE SHAOLIN DU GENERAL YU NORD
ZHOUJIA QUAN BOXE DE LA FAMILLE ZHOU SUD
ZOUHA BOXE DE ZOU SUD
ZUI QUAN BOXE DE L HOMME IVRE
PAK MEI BOXE DES SOURCILS BLANCS SUD
TSUN BI LES BOXES D'IMITATION
XIANG XING QUAN JAMBES RESSORTS
HUNG GAR BOXE DE LA FAMILLE HONG SUD
HUO SHENG QUAN BOXE DE LA FLAMME CELESTE SUD
WU SONG BOXE DU PRISONNIER



ANNEXE 7

QUELQUES TECHNIQUES en wei jia (arts martiaux chinois externes)

Les Techniques de mains :

Coup de poing direct **Zuonq Quan**

Coup de poing circulaire **Bai Quan**

Coup de poing uppercut **Chan guo Quan**

Coup de fouet **Dian Quan**

Coup de poing pouce vers le haut **Li Quan**

Les Techniques coups de pieds :

Coup de pied direct pointe de pied **Tan tui**

Coup de pied intérieur/extérieur **Wai bai tui**

Coup de pied extérieur/intérieur **Li he tui**

Coup de pied circulaire **Bian tui**

Coups de pied chassé **Ce chuai tui**

Coup de pied retourné **Hou bai tui**

Quelques techniques de mains (SHOU FA)

Poing **Quan**

Paume **Zhang**

Crochet **Guo**

Quelques positions de base (PU SHING)

Pas rasant **Pu bu**

Pas vide **Xü bu**

Pas assis **Xié bu**

Arc et flèche avant **Gong bu**

Cavalier **ma bu**

Quelques techniques de jambes (TUI FA)

Talon levé droit en haut **Zheng ti tui**

Jambes croisées **Xie ti tui**

Lever talon profil **Ce ti tui**



ANNEXE 8 DECOUPAGE TERRITORIAL

Les passages de grades régionaux (1^{er} et 2^{ème} duan) seront assurés par les comités régionaux et les CORG rattachés.

Si la région ne dispose pas de CORG, les candidats aux grades s'inscriront dans la région voisine de leur choix.

La liste des CORG est disponible sur le site fédéral deux mois au moins avant le passage de grades.

ZONE REGIONS

ILE DE FRANCE

Paris

Seine et Marne

Yvelines

Essonne

Hauts de Seine

Seine Saint Denis

Val de Marne

Val d'Oise

BOURGOGNE

CHAMPAGNE ARDENNES

FRANCHE COMTE

LORRAINE

ALSACE

AUVERGNE

RHONE ALPES

LANGUEDOC ROUSSILLON

PACA

CORSE

MIDI PYRENEES

LIMOUSIN

AQUITAINE

POITOU CHARENTES

PAYS DE LA LOIRE

BRETAGNE

CENTRE

NORMANDIE

PICARDIE

NORD PAS DE CALAIS

DOM TOM

- GUADELOUPE
- REUNION
- MARTINIQUE



Wushu

arts énergétiques
martialaux chinois

ANNEXE 9 REGLEMENTS SPECIFIQUES

Les disciplines du wushu sont réparties entre les 3 voies du wushu de la façon suivante:

Arts externes (wei jia)	Arts internes (nei jia)	Arts énergétiques (qi gong)
Kungfu *	Taichi chuan *	Qi gong
Wing chun	Bagua zang	Dao yin fa
Jeet kundo	Hsing I	
Shuai jiao	Yi quan	

* disciplines bénéficiant de leur règlement technique des grades

Lors de chaque Commission Spécialisée des Dan et Grades Equivalents, de nouveaux règlements techniques spécifiques pourront être validés par la Commission.



ANNEXE 10

TEXTES OFFICIELS

LOI DU 16 JUILLET 1984 MODIFIEE

Art. 17-2 (L. n° 2000-627 du 6 juill. 2000)

« Dans les disciplines sportives relevant des arts martiaux, nul ne peut se prévaloir d'un dan ou d'un grade équivalent sanctionnant les qualités sportives et les connaissances techniques, et, le cas échéant, les performances en compétition s'il n'a pas été délivré par la commission spécialisée des dan et grades équivalents de la fédération délégataire ou, à défaut, de la fédération agréée consacrée exclusivement aux arts martiaux.

Un arrêté du ministre chargé des sports fixe la liste des fédérations mentionnées à l'alinéa précédent.

Les commissions spécialisées des dan et grades équivalents, dont la composition est fixée par arrêté du ministre chargé des sports après consultation des fédérations concernées, soumettent les conditions de délivrance de ces dan et grades au ministre chargé des sports qui les approuve par arrêté.

Il est créé une commission consultative des arts martiaux comprenant des représentants des fédérations sportives concernées et de l'Etat, dont la composition est arrêtée par le ministre chargé des sports. Cette commission est compétente pour donner son avis au ministre de la jeunesse et des sports sur toutes les questions techniques, déontologiques, administratives et de sécurité se rapportant aux disciplines considérées et assimilées. »

